
Organisation d'événements éco responsables

Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Déchets du B

5 Rue de la Vallée Maillard

41000 Blois

[Voir le site internet](#)

Lise Ramos

prevention.communication@val-eco41.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

De nombreux événements ont lieu sur les territoires de collecte de VAL-ECO et Agglopolys.

Pour améliorer la gestion des déchets produits lors de ces événements, la Charte manifestation éco-responsable a été créée à destination des organisateurs d'événements (collectivités locales et associations). Elle doit permettre de mieux gérer les déchets produits sur site avant et au moment de l'événement.

Des préconisations en matière de prévention figurent parmi les points de cette Charte, qui se compose de 17 actions dont 9 sont obligatoires, pour que la manifestation soit reconnue éco responsable :

- Limiter le nombre de supports papier pour communiquer,
- Apposer sur les imprimés « Ne pas jeter sur la voie publique. A déposer dans le conteneur de tri papier »,
- Limiter la quantité d'emballages,
- Mettre en place le tri des déchets recyclables,
- Mettre en place le tri des déchets spécifiques (huile de friture, pyrotechnie...),
- Installer des cendriers visibles ou distribuer des cendriers de poche
- Former les membres de l'équipe d'organisation à la démarche éco-responsable
- Désigner un ou plusieurs référents parmi les membres de l'équipe d'organisation à la gestion des déchets
- Restituer un site propre.

En contrepartie du respect de ces engagements, les deux collectivités mettent à disposition gracieusement les équipements de collecte des déchets.

Cette charte s'accompagne d'outils clés en mains pour faciliter la mise en œuvre de manifestations propres, et téléchargeables sur les sites valeco41.fr et agglopolys.fr.

Il s'agit de :

- Conseils et astuces pour organiser votre manifestation (conseils tris et prévention des déchets)
- Signalétique déchets (rappel des consignes de tri, engagement environnemental de la manifestation etc)

Et

- Banderoles/bâches « Agissons plus malin, jetons moins ! » à retirer auprès des services collecte.

- Pour réduire les déchets constitués de gobelets plastiques, VAL-ECO propose en plus une aide à l'acquisition de gobelets réutilisables auprès des communes et associations qui composent le territoire du Blaisois (50% du TTC de la facture reversé par VAL-ECO dans la limite d'un plafond de 1000 € TTC).

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- améliorer la gestion des déchets produits lors des événements grand public
- généraliser le tri des déchets et développer la prévention
- avoir les moyens d'agir pour réduire les déchets

Résultats quantitatifs

en 7 mois :

- 15 chartes signées
- 16 demandes d'aides à l'acquisition de gobelets réutilisables

Résultats qualitatifs

Avant chaque manifestation, et pour le suivi des engagements figurant dans cette Charte, une rencontre est planifiée entre l'organisateur et le service collecte/ prévention des déchets. Un bilan de fin de manifestation est également effectué, avec l'appui de photos (installations mises en place, signalétique ...).

MISE EN OEUVRE

Planning

- janvier à avril 2016 : création des outils,
- mai 2016 : lancement de la Charte manifestation éco responsable et promotion des autres outils (banderoles, gobelets...)

Moyens humains

Année 2016 :

- animatrice de programme : création des outils, suivi de l'aide à l'acquisition de gobelets réutilisables, suivi et bilan des manifestations
- ambassadeurs du tri d'Agglopolys et les 2 services collecte : pour la mise à disposition des bacs, colonnes de tris et le suivi et bilan des manifestations
- agence de communication : réalisation graphique des outils

Moyens financiers

Année 2016 :

- création et mise en forme des outils : 950 euros TTC
- création des 4 bâches/banderoles « Manifestation Eco responsable » : 645 euros TTC
- montant de l'aide à l'acquisition de gobelets réutilisables accordée par VAL-ECO : 5730 euros TTC (mai à novembre 2016)

Moyens techniques

- véhicules utilitaires pour mise à disposition des bacs roulants
- prestataires extérieurs pour mise à disposition des colonnes de tris/bennes

Partenaires mobilisés

Comités des fêtes

Associations

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

action reproductible

Mots clés

RECYCLAGE DES DECHETS | SIGNALÉTIQUE | ASSOCIATIONS | ORDURES MÉNAGÈRES
RESIDUELLES

Dernière actualisation

Novembre 2016

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Julie BARTHELEMY

julie.barthelemy@ademe.fr

Direction régionale Outre Mer